

Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le

ID: 085-200043115-20251013-D2025_042-DE

COMITE SYNDICAL

Réunion du 13 octobre 2025

2025-42- Demande retrait de membres

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2025, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

Nombre de délégué(s) syndicaux en exercice : 19 titulaires et 15 suppléants

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Mme Cécile BARREAU, Mme Corinne POTHIER M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Dominique DURAND, M. Manuel GUIBERT, M. Éric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Patrick VILLALON, M. Yann THOMAS.

POUVOIRS (3):

M. Christophe FORTIN donne pouvoir à M. Éric HERVOUET

M. Rémi PASCREAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS

M. Jean-Yves SIX donne pouvoir à M. Manuel GUIBERT

Votants: 13

PRESENT SANS PARTICIPER AU VOTE (1): M. Sébastien VERDON

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (13):

Mme Isabelle MOINET, Mme Nadia RABREAU.

M. Alain CAREIL, M. Christophe FORTIN, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Thomas GISBERT DE CALLAC, M. Pascal MORINEAU, M. Rémi PASCREAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Guy PLISSONNEAU, M. Thierry RICHARDEAU, M. Jean-Yves SIX, M. Yannick SOULARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS.

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame JOLIVET-CHARBONNEAU A., Directrice Générale d'e-Collectivités, Monsieur LE RAY O., Responsable du pôle ressources et relation adhérents d'e-Collectivités.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

ID: 085-200043115-20251013-D2025

2025-42- Demande retrait de membres

Monsieur le Président informe l'assemblée des retraits suivants :

✓ Autres établissements : 1

Département	Localité	Établissement	Motif
85	GIVRE (LE) - SIVU	SIVU PISTE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE MOUTIERS / TALMONT / MAREUIL	Dissolution au 31 décembre 2024

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'accepter le retrait des structures ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :

Date du vote : 13/10/2025

Votants: 13 Voix totales: 13 Voix exprimées: 13 Non Votés: 0 1 - Pour : 13 Voix 2 - Contre: 0 Voix 3 - Abstention: 0 Voix

4 - Ne prend pas part au vote : 1 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical, Les jours, mois et an susdits Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme, La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Transmis au Représentant de l'Etat.

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : M. Yann THOMAS (1er Vice-Président)

Comité syndical – 13/10/2025

2025-42- Demande retrait de membres Unanimité

Date du vote : 13/10/2025 Mode de scrutin : Public

Votants: 13

Voix totales: 13 Non votés: 0

Voix Exprimées : 13 Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

Pour	13 Voix	100,0%		
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Éric HERVOUET		1 voix		
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Guillaume ARNAUD		1 voix		
(COLLEGE DES COMMUNES) Mme Corinne POTHIER		1 voix		
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Judicaël LAMY				
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Patrick VILLALON		1 voix		
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Jean-Philippe CHARRIER				
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Christophe FORTIN par procuration à M. Éric HERVOUET				
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) M. Yann THOMAS				
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) M. Rémi PASCREAU par procuration à M. Yann THOMAS				
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) M. Dominique DURAND				
(COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX) M. Manuel GUIBERT				
(COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENT procuration à M. Manuel GUIBERT	TAUX ET RÉGIONAUX) M. Jean-Yves	s SIX par 1 voix		
(COLLEGE DES DEPARTEMENTS) Mme Cécile BARREAU		1 voix		